



Rennes, le 23 février 2022

CONVOCAATION

aux membres de l'Association Cultuelle

Le Conseil Presbytéral a le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée Générale** de l'Association Cultuelle de l'Église Protestante Unie de Rennes qui aura lieu le :

Dimanche 20 mars 2022 au Temple
aux fins de délibérations de l'ordre du jour suivant :

1. Élection de deux scrutateurs
2. Approbation du P.V. (ci-joint) de l'Assemblée Générale du 21 mars 2021
3. Rapport d'activités, rapport moral Mars 2021 – Mars 2022
4. Rapport financier de l'année 2021
5. Approbation des comptes (ci-joints) de l'année 2021
6. Présentation du budget 2022
7. Élection d'une nouvelle conseillère presbytérale
8. Élection du modérateur de l'Assemblée Générale 2023
9. Remerciements et fermeture de séance

Horaire

- 9h30 : accueil, émargement de la feuille de présence, enregistrement des pouvoirs
- **10h – 10h30 : Culte**
- Début de l'Assemblée Générale

La qualité de membre de l'Association Cultuelle de l'Église Protestante de Rennes vous engage à participer à cette Assemblée Générale.

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre membre de l'Association Cultuelle (un seul pouvoir par personne).

Procuration

Je, soussigné(e).....

demeurant..... donne

pouvoir à : Nom.....Prénom.....

Adresse.....

pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'Église Protestante Unie de Rennes qui aura lieu dimanche 20 mars 2022 au Temple.

Fait à Rennes, le.....Signature.....